



Sommaire

P. 1 : Dates à retenir. P. 2 : Conseil Municipal d'Octobre. P. 3 : Souvenirs de Septembre et

Guermantes

N°148 - Novembre 2007

Octobre. P. 4 : Informations Mairie, départ de Mme Fagot. P. 5 et 6 : Pages Spéciales d'Isabelle Rouquier.

Cérémonies du 11 novembre



Les Cérémonies débuteront par le cimetière de Gouvernes à 10h30 précises, puis au cimetière de Guermantes à 11h, pour se terminer à celui de Conches à 11h15. Ensuite toutes les personnes présentes seront conviées à la Mairie de Gouvernes pour le Verre de l'amitié et du souvenir offert par la Municipalité.

17 ET 18 NOVEMBRE

12ème Exposition de Peinture, Sculpture et Photos

La Manifestation aura lieu le Samedi 17 novembre de 14h à 18h et le dimanche 18 novembre de 10h à 18h, à l'Espace Marcel Proust. L'Invitée d'Honneur sera Mme "Monic" Mau. Une artiste aux talents multiples et avec des œuvres très variées, il y en aura pour tous les goûts.

N'hésitez pas à consacrer un petit moment pour venir admirer les œuvres d'artistes de Guermantes et de ses environs. Vous pourrez voter pour votre œuvre préférée. Entrée libre.

Concours Photos. Vos photos sont à remettre en Mairie avant le vendredi 17 novembre sur Canson noir ou sous verres avec attaches. Deux Thèmes : Guermantes et Libre. Tous formats. Livres d'Art à gagner, offerts par la Municipalité. A voir : Mini Expo sur Tahiti, Rangiroa, Bora-Bora... par M. Poyac.



11ème Bourse de Miniatures

Dimanche 11 novembre de 9h à 17h « A La Recherche des Autos Perdues » vous attend pour sa 11ème Bourse d'Échange Miniatures.

25 exposants particuliers et professionnels vous proposeront des voitures miniatures anciennes et modernes du 1/43ème au 1/18ème, des trains électriques, des avions et des bateaux.

En complément comme les années précédentes cette Bourse sera accompagnée, dans l'en-



trée, d'une Exposition d'un collectionneur.

Cette année, Didier VARRAZ sera à l'honneur avec ses miniatures de véhicules de Pompiers et aussi des casques et accessoires réunis par Didier VARRAZ et Jean-François GRIMM.

Venez nombreux nous rendre visite et commencer, pourquoi pas, une belle collection!

7 DECEMBRE

Soirée des 40 ans du Foyer Rural de Guermantes

Le Foyer Rural serait heureux d'accueillir ses nouveaux et anciens adhérents pour fêter ses 40 ans !

La soirée aura lieu le Vendredi 7 décembre à 20h à la Ferme de la Jonchère à Bussy-Saint-Georges.

Pour toute réservation, adressez-vous en Mairie de Guermantes, et remplissez votre bulletin d'inscription.

Soirée dansante au tarif de 30 € par personne. Les places étant limitées, veuillez joindre votre chèque de règlement à l'ordre du Foyer Rural de Guermantes pour finaliser votre réservation. Réponse avant le 15 novembre.



Feuilles mortes et balayage des trottoirs...

Rappel : chaque habitant a l'obligation d'entretenir les trottoirs devant chez lui, y compris les commerces et particuliers. Que ce soit pour la taille des haies ou le balayage des feuilles mortes, en cas d'accident, vous pouvez être jugé responsable.

ATTENTION Dernier ramassage des déchets verts de l'année Jeudi 22 novembre

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir, en respectant le passage des piétons, car le camion passe tôt...

Résultat du Concours "Faute d'orthographe"

Le mot erroné était «Commune», dans les extraits du Conseil Municipal, page 2, 1ère col. du N° 147. Quatre personnes ont bien répondu. Bravo ! La gagnante du Tirage au sort est Mme Wanda Fima, Elle recevra prochainement un Livre d'Art. Règlement en page 4 de ce journal. Bonne lecture...

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 11 octobre 2007

Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 14.

PRÉSENTS : M. JELENSPERGER, M. ESSAYAN, Mme PER-RIN, M. MARCHAND, Mme FONTAINE, Mme BEAUCHAMP, Mme BILLY, M. ROLLAND, Mme ROULLAND, M. VAN DEN DRIESSCHE.

ABSENTS EXCUSÉS : Mlle PRIE qui a donné pouvoir à M. JELENSPERGER, Mme TRIMAILLE qui a donné pouvoir à Mme BILLY, M. POYAC qui a donné pouvoir à M. ESSAYAN.
ABSENT : M. RANCE.

M. le Maire demande le retrait d'un point de l'ordre du jour indiqué dans la convocation : le point 4 relatif à la suppression du poste d'adjoint administratif principal 2ème classe, dans la mesure, où l'avis obligatoire du comité technique paritaire est à ce jour en attente de réception. Le Conseil Municipal donne son accord pour retirer ce point. Monsieur le Maire demande l'ajout d'un nouveau point à l'ordre du jour : une décision modificative (virement de crédits au sein de la section d'investissement). Le Conseil Municipal donne son accord pour inscrire ce point à l'ordre du jour.

1) Election du secrétaire de séance et approbation du dernier compte rendu.

M. VAN DEN DRIESSCHE est élu secrétaire de séance, le précédent compte rendu est lu et approuvé.

2) Détermination des Taux de promotion pour les avancements de grade.

Le Maire informe le Conseil que l'assemblée délibérante doit fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux de promotion permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents promouvables (c'est-à-dire, en remplissant les conditions pour être nommés au grade souhaité) le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade. Le ratio est compris entre 0 et 100 %. VU l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 30 août 2007, le Maire propose à l'assemblée de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade :

Grade d'origine : Adjoint admi-

nistratif Principal 2e classe, Grade d'accès à l'avancement : Adjoint administratif Principal 1ère classe, Ratio « promus – promouvables » 100 %.
Grade d'origine : Adjoint technique de 2e classe, Grade d'accès à l'avancement : Adjoint technique de 1ère classe, Ratio « promus – promouvables » 100 %.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le ratio comme ci-dessus, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires et dit que les dépenses en résultant sont inscrites au budget.

3) Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe.

Le Maire rappelle au Conseil que conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque Collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En vue d'un avancement de grade d'un agent de la Collectivité, le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe.

4) Adhésion au SIETREM de la Commune de Lesches.

Par délibération en date du 21 juin 2007, le Conseil Municipal de Lesches a demandé son adhésion au SIETREM. Le Comité Syndical du SIETREM, en date du 21 juin 2007, a approuvé cette adhésion en application de l'article L5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Conformément aux statuts du SIETREM, il appartient à chaque commune membre de délibérer dans un délai de trois mois, sur l'admission d'une nouvelle commune.

Le Maire propose au Conseil de délibérer sur cette demande d'adhésion. VU le CGCT, et notamment son article L5211-18, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour l'adhésion de la commune de Lesches au SIETREM.

5) Convention entre la Commune de Guermentes et la DDE, relative à l'instruc-

tion des actes d'urbanisme.

En application de l'article L422-8 du code de l'urbanisme, le Maire de la Commune peut disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique des demandes d'autorisation et actes qui lui paraissent justifier l'assistance technique de ces services. Conformément à l'article R423-15 du code de l'urbanisme, la Commune peut décider de confier l'instruction de tout ou partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la DDE. VU l'ordonnance n°2005-1527 du 8 décembre 2005 relative au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme, ratifiée par l'article 6 de la loi n°2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, VU le décret n°2008-18 du 5 janvier 2007, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier à la DDE l'instruction de toutes les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol sur la Commune de Guermentes et autorise le Maire à signer la convention avec la DDE visant à définir les modalités de travail du service instructeur.

6) Approbation du rapport de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) de Marne & Gondoire.

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire s'est réunie le 20 septembre 2007. M. le Maire présente au Conseil le rapport de la CLETC. Trois dossiers ont fait l'objet d'un examen par la Commission Locale des Charges Transférées : L'extension du périmètre communautaire à Chalifert, le transfert de la Piscine de Lagny sur Marne.

La compétence politique de la ville et notamment le dispositif contractuel de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes. VU le rapport de la CLETC du 20 septembre 2007, VU le rectificatif apporté au rapport de la CLETC le 4 octobre 2007, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le rapport de la CLETC du 20 septembre 2007.

7) Décision Modificative n°2/2007.

Virements de crédits au sein de la section d'investissement. Le Maire expose la nécessité d'opé-

rer un virement de crédits de l'article 2128 à l'article 2135 au sein de la section d'investissement. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative proposée.

8) Questions Diverses.

M. le Maire informe qu'une enquête publique relative au Plan Local de Déplacements (PLD) des secteurs 3 & 4 de Marne la Vallée et des communes environnantes se tiendra à compter du 18 octobre 2007. Le dossier pourra être consulté en Mairie de Guermentes. Des réunions publiques auront lieu à St-Thibault des Vignes (20 novembre), Bussy St-Georges (29 novembre) et à Chessy (3 décembre).

M. le Maire informe que des comptages seront effectués sur les lignes de bus PEP'S. Les prochains comptages de la ligne traversant Guermentes auront lieu du 14 au 20 janvier 2008.

M. le Maire informe que des îlots provisoires (plots en plastique) et des panneaux de prévention vont être installés sur la RD 35 au cours de la deuxième quinzaine d'octobre, et ce pendant une période d'environ deux mois, en vue d'expérimenter le projet retenu dans le contrat triennal de voirie de la Commune.

M. le Maire présente le Plan Régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Région Ile de France consultable en Mairie.

M. Denis MARCHAND informe qu'une campagne d'égavage va être effectuée prochainement sur la Commune, que les pelouses de fleurs sauvages vont être broyées et remplacées par de nouveaux engazonnements (rue Blanche Hottinguer, André Thierry, allée Rond du cerf).

M. Denis MARCHAND informe que des travaux vont être entrepris prochainement Place de l'Eglise (enrobé sur le parking et grave au pied des arbres), et sur le cheminement piétonnier allant de la Place de l'Eglise à la Place de la Mairie.

Mme Claire ROULLAND demande, si suite à l'article relatif aux caravanes, les propriétaires des caravanes stationnées dans la Commune ont réagi. M. le Maire répond que pour l'instant, l'article venant d'être diffusé, il n'y a pas eu de réaction particulière. Les caravanes sont toujours là.



Un nombre de cartons vraiment impressionnant.

3ème Loto du CCAS

13 OCTOBRE Cette 3ème Edition n'a pas eu le succès escompté, match de rugby oblige. Mais même les participants ont pu suivre en direct le match France/Angleterre sur un écran de télévision apporté pour l'occasion.

Dès 18h30, les inconditionnels ont commencé à réserver leur table. Après l'achat des cartons et la restauration pour certains, chacun pris place dans la salle.

Véronique Fontaine a animé la soirée avec à ses côtés Claudine Perrin qui sortait les numéros avec rigueur. Le loto a eu lieu en présence de M. le Maire, Guy Jelenasperger qui a du tenir et faire l'animation de la buvette...

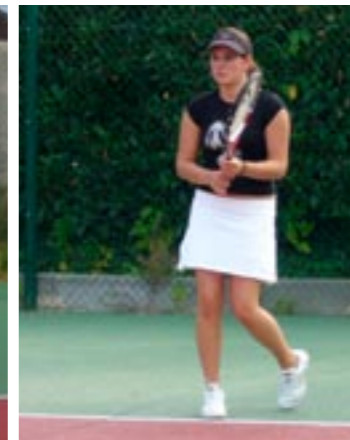
Pendant le premier entracte un panier garni a été remporté par une personne qui avait estimé le nombre de balles de golf contenues dans le récipient. Et pendant le second entracte les cartons ont été « soldés » pour multiplier les chances de gagner les super gros Lots.

Un grand merci au trop peu nombreux bénévoles présents... et à ceux qui ont donné leur temps pour la préparation, ainsi qu'aux nombreux sponsors qui ont permis aux invités de gagner de magni-



Le jeune gagnant du gros Lot, avec M. le Maire.

fiques lots (les Ets Marquet Renault de Lagny, la Pizzeria Cesena et le Restaurant l'Assiette Dorée, Go Sport, la Ferme de la Jonchère, la Boulangerie de Jossigny, Flash Coiffure ainsi que le Boulanger de Guermentes pour la fourniture des baguettes pour les hot-dogs et sandwiches.



Tournoi Francis Ferrand du Tennis Club de Guermentes

22 SEPTEMBRE La journée Francis Ferrand du 22 septembre s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance comme toujours très chaleureuse.

Les participants ont enchaîné les doubles mixtes avec des partenaires toujours différents, et les éclats de rire n'ont pas manqué au cours des nombreuses parties jouées.

Le tout s'est achevé par une partie de pétanque mémorable où certains ont montré toute la diversité de leurs talents.



Le public ravi sous le soleil.



La pétanque mémorable...

INFORMATIONS MAIRIE

Attention danger... ralentir...

Début novembre, des îlots provisoires (plots en plastique) et des panneaux de prévention vont être installés sur la RD 35, et ce pendant une période d'environ deux mois, en vue d'expérimenter le projet retenu dans le Contrat Triennal de voirie de la Commune, dans le but de faire baisser les vitesses excessives, entre Bussy St-Georges et l'Eglise de Guermentes.

URGENT Recherche d'agents recenseurs pour le recensement de la population de Guermentes

Appel à la population pour le recrutement d'agents recenseurs pour début 2008. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec la Mairie pour connaître les modalités.

Petit rappel de règles d'urbanisme dans notre Commune

Les cahiers des charges des lotissements ne sont plus opposables, seul le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Code de l'Urbanisme sont applicables sur la Commune de Guermentes.

BENEVOLAT L'UNICEF recrute

Le Comité Unicef de Seine et Marne recherche des bénévoles motivés, sensibles à la cause des enfants et disponibles pour s'investir dans les actions pour la collecte de fonds, assurer des permanences lors de manifestations... Pour tous renseignements : Comité Unicef de Seine et Marne, Parc Chaussy, 22 bis rue du Chêne - 77380 Combs-la-Ville.

Tél : 01 60 60 14 81. Courriel : unicef.seineetmarne@unicef.fr

ETUDES Université Paris Est Marne la Vallée

L'Université Paris-Est Marne la Vallée a créée en 2001 une Université pour tous : « MARNE LA VALLEE A TOUT AGE ».

Pour sa 7ème saison, à partir du 30 novembre, l'Université à tout âge vous propose : 10 cycles d'information le samedi matin de 9h à 13h.

9 cycles de conférences le samedi après-midi de 14h à 16h. Le programme ainsi que les tarifs sont à votre disposition en Mairie.

Concours pour les lecteurs Guermentais et assidus !!!

Dans ce numéro, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poisson, pomme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro.

Pour laisser le temps à tous, de lire le journal papier ou sur le Site, 1 tirage au sort sera effectué le 25 de chaque mois, le gagnant étant indiqué dans le journal suivant. La réponse (le mot erroné et le titre de l'article) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS DE TÉLÉPHONE - A gagner chaque mois : 1 livre d'Art, de Cuisine ou d'autres Lots à la bonne volonté de nos Amis partenaires... Alors, bonne lecture attentive !



Avant le passage de relais, Sandrine Barré attache au cou de Jeannie Fagot le collier que ses collègues et les membres du Conseil viennent de lui offrir.

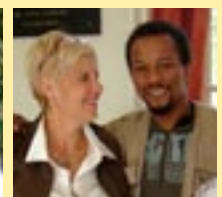
Jeannie FAGOT quitte la Mairie de Guermentes après 12 années passées dans notre Commune. Toujours souriante et affable, Jeannie a accueilli les habitants de Guermentes avec gentillesse, efficacité et professionnalisme.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite, bien méritée.

Déjà présente dans la Mairie depuis près d'un an, Madame Sandrine BARRE reprend le flambeau de Jeannie à compter du 1er novembre 2007. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Equipe.



Le Maire ému de voir partir Jeannie, après 12 ans.



L'Equipe communale réunie, Sandrine Gachet, Florence Nguyen-Rouault, Sandrine Barré et Tony Saint-Julien, autour de Jeannie.

TRANSPORTS Syndicat des Transports

Réunions publiques du Plan Local des déplacements des secteurs 3 et 4 de Marne la Vallée et des communes environnantes.

► 20 novembre à 20h30 au Centre Culturel de ST-THIBAUT DES VIGNES.

► 29 novembre à 20h30 à la Mairie de BUSSY ST-GEORGES.

► 3 décembre à 20h30 à CHESSY

au Centre Urbain du Val d'Europe Groupe scolaire Tournesol (4 rue du Bois de Paris).

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le Syndicat Intercommunal de Transports des secteurs 3 et 4 de Marne la Vallée et communes environnantes.

1 rue du Champ Pillard. 77400 Saint-Thibault des Vignes. Tél : 01 60 31 54 74. www.sit-mlv34.org

SANTE Communiqué de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne

Vaccin contre la grippe.

Afin de protéger les plus fragilisés, l'Assurance Maladie offre aux personnes de 65 ans ou plus ou atteintes d'une maladie chronique comme l'asthme, le diabète, ... un vaccin gratuit dis-

ponible en pharmacie et délivré jusqu'au 31 décembre 2007.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine et Marne.

77605 Marne la Vallée Cedex 03
Tél : 0820 904 138.